Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre-mars, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Joële GERVAISE, Damien LEVEQUE, Carole LAURENT, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ,

Absents : Christine LE ROY, Aurélie LE GONIDEC, Sonia DOLHEM,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

MISE A JOUR DES ARCHIVES COMMUNALES

Un archiviste du Centre de Gestion s'est rendu en Mairie afin d'estimer le temps nécessaire à la mise à jour du classement des archives communales. Le volume de documents à traiter fait apparaître un temps de travail estimé à 96 heures.

Monsieur le Maire précise que le coût horaire voté par le conseil d'administration du CDG22 s'élève à 55 €uros, le devis s'élève donc à 5 280,00 €uros.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, (moins 2 abstentions) autorisent Monsieur le Maire à signer le devis et à mandater la prestation en temps voulu.

Fait et délibéré le 04 mars 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,

Joële GERVAISE,